Eléctions législatives des 12 et 19 juin 2022 - 1ère Circoncription de Mayotte

NARI HIFADHUI MAORÉ YATRU! « Protégeons Mayotte »



Mes Cher(e)s Ami(e)s,

L'heure de choisir votre futur Député est arrivé. Ce moment crucial de notre vie démocratique nécessitera de la clarté et du recul dans le choix de votre parlementaire.

L' Assemblée Nationale est une noble institution qui régit notre vie au quotidien, à travers toutes les dispositions législatives et normatives qui s'appliquent à Mayotte.

Cette avalanche de lois et de règlements suppose un contrôle judicieux et minutieux des textes qui seront applicables sur notre territoire, dans les domaines du travail, de la consommation, des salaires, de la sécurité, de la santé, du social, de l'économie, de l'aménagement territorial, de l'éducation, etc.

Nous devons avoir un parlementaire qui sera capable de défendre comme il se doit toutes nos revendications.

Nous devons avoir un parlementaire qui amendera et proposera des textes de lois favorables à nos vies au quotidien.

Nous devons avoir un parlementaire qui saura défendra les dossiers de nos collectivités publiques (communes, département, intercommunalités) auprès des ministères à Paris.

Nous devons avoir un parlementaire qui sera à votre écoute et portera vos doléances auprès du Gouvernement, en servant d'interface entre Mayotte et la métropole.

Mes Cher(e)s Ami(e)s, ma suppléante, Madame Anchia HALIDI et moi, vous proposons d'être ces parlementaires responsables qui porteront haut et fort toutes vos demandes au sein de l'Assemblée Nationale et auprès du Gouvernement.

Nous sollicitons votre confiance et vos suffrages pour vous défendre au mieux.

Vous connaissez notre dévouement et notre amour pour Mayotte. Seule compte pour nous l'amélioration des conditions de vie des Mahoraises et des Mahorais.

Alors, les 12 et 19 juin 2022, faisons le choix de l'évidence de ceux qui vous représenteront réellement et passionnément. Votons pour ANCHIA HALIDI et ELAD CHAKRINA!

NARI HIFADHUI MAORÉ YATRU! « Protégeons Mayotte »

ANCHIA HALIDI (suppléante)

est agent de la fonction publique territoriale. Elle a participé à de nombreuses causes humanitaires et sociales dans le cadre associatif.

ELAD CHAKRINA

est Docteur en droit public et Avocat. Il a enseigné le droit à l'Université Paris 13 et au Centre Universitaire de Mayotte.

1. SÉCURITÉ ET SURVEILLANCE DE NOTRE FRONTIÈRE MARITIME

- transformer Koungou en zone police et accroître les effectifs de police par des fonctionnaires Mahorais en métropole mutés à Mayotte
- créer une gendarmerie à Dzoumogné
- accroître le nombre de magistrats pour une justice plus rapide
- modifier le concept de légitime défense en présomption de légitime défense pour les citoyens
- nouvelle prison et des centres éducatifs fermés
- placer des mineurs isolés dans d'autres départements de métropole pour leur insertion
- accroître les moyens de surveillance de nos frontières maritimes pour lutter contre toute forme de clandestinité
- coopération judiciaire par une application des peines d'emprisonnement dans un autre pays de la zone
- financer les associations de lutte préventive contre la délinquance

2. EMPLOI

- donner accès aux terrains publics par des baux emphytéotiques pour faciliter les implantations des entreprises
- créer des zones franches d'activité pour une exonération fiscale à condition d'embaucher une personne sans travail
- faciliter l'accès aux subventions étatiques et européennes aux sociétés

3. SANTÉ

- une clinique privée dans la circonscription 1
- agrandir l'antenne du CHM de Dzoumogne
- attirer les médecins et autres praticiens médicaux par des exonérations douanières des matériaux médicaux et une exonération fiscale durant 3 ans

4. ÉDUCATION

- rénover les écoles et construire de nouvelles salles de classe
- créer des écoles de la 2 éme chance
- convention de stage obligatoire entre les entreprises ayant un marché public et des étudiants
- créer une université de plein exercice

5. POUVOIR D'ACHAT

- augmenter le SMIG et les salaires locaux en les alignant à ceux de la métropole
- exonération douanière de produits alimentaires de base
- bouclier prix sur les produits alimentaires de première nécessité
- aides sociales aux ménages fragiles

6. ÉGALITÉ SOCIALE

- alignement des retraites à celles de la métropole
- augmenter les prestations sociales
- bénéficier des mêmes droits pour les cotisants salariés

7. ÉCOLOGIE

- préserver notre environnement et allouer des dotations étatiques plus importantes pour la préservation de notre nature
- inscrire le lagon de Mayotte au patrimoine mondial de l'UNESCO

8. AMÉNAGEMENT, DÉSENCLAVEMENT ET ÉCHANGES COMMERCIAUX

- dotations étatiques et européennes plus importantes pour lancer les grands chantiers de Mayotte (extension des routes, piste longue, désenclavement maritime)
- des infrastructures de qualité
- créer une division régionale du travail par une zone d'échanges commerciaux entre les pays du Sud-Ouest de l'Ocean Indien pour créer des richesses